

Le graphique montre, pour différents aspects de l'application des mesures limitatives de liberté, l'intensité avec laquelle une clinique utilise des mesures limitatives de liberté. Il décrit la proportion de cas concernés par au moins une mesure limitative de liberté ainsi que l'intensité de l'utilisation pour les différents types de mesures limitatives de liberté. Pour chaque aspect, le code couleur indique si une clinique fait partie des 25% de cliniques ayant l'intensité d'utilisation la plus élevée, des 25% de cliniques ayant une intensité d'utilisation moyenne ou des 25% de cliniques ayant l'intensité d'utilisation la plus faible.

■ parmi les 25% des cliniques avec des valeurs les plus basses
 ■ parmi les 50% des cliniques avec des valeurs moyennes
■ parmi les 25% des cliniques avec des valeurs les plus élevées
 ■ < 30 cas concernés
■ aucun cas analysable